

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 125

Artikel: Chronique de vacances

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des permissions de changement de nom à des femmes divorcées. La réponse, nous communique-t-on, a été très courtoise, et promettait plus ou moins de tenir compte des vœux des féministes zurichoises, mais attirait leur attention sur le fait que, l'article du Code civil étant formel, toute modification autre que d'application devait être obtenue par la législation fédérale.

Notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, qui cite lui aussi cette pétition, en fait suivre le texte de quelques remarques rédactionnelles intéressantes, relevant notamment le fait qu'à l'inverse de ce qu'on demande à Zurich, un mouvement existe aux Etats-Unis et en Allemagne pour obtenir que la femme en se mariant, et du moment que sa personnalité civile et politique lui est pleinement reconnue, garde son nom. Le problème est trop gros de conséquences pour pouvoir être élucidé brièvement : nous nous bornons à le signaler ici à nos lecteurs.

Chronique de vacances

Un temps bleu et gris de bord de mer. Par instants, un rayon de soleil se glisse entre les nuages pommelés qui courrent sur le ciel, et illumine instantanément le paysage ondulé qui s'étend jusqu'au bord de l'horizon : landes coupées de petits murs bas en pierres, bouquets d'arbres, champs d'avoine blonde déjà moissonnés, prés reverdis où paissent des moutons. Quelques routes lointaines sillonnent de blanc les grands espaces déserts de fougères sèches. Et dans un pli de terrain se cache le village de St-Colomb-Minor, dont la tour carrée et robuste, flanquée de quatre clochetons, de l'église paroissiale émerge seule des petites maisons trapues.

De l'autre côté, c'est l'Atlantique. A l'horizon, sa ligne d'un bleu intense scintille sous le soleil. Plus près, les vagues qui recommencent inlassablement leur course se teintent de vert et de violet sous l'ombre d'un nuage. Sur la falaise, la pourpre des bruyères, mêlée au jaune des ajoncs en fleur, retient longuement les rayons de lumière de cette fin d'après-midi. Par une échancrure violemment déchirée, on voit à nu le roc gris, ocre, rougeâtre, et plus loin, tout au bas de cette ligne abrupte, un pan de plage de sable doré. Personne, sauf le vieux paysan qui a passé tout à l'heure, me saluant d'un cordial bonsoir, sauf les mouettes qui tourbillonnent au bord de la vague et poussent des cris aigus, en attendant le butin que leur apportera la marée montante.

Je regarde, j'admire, je jouis, je rêve...

Mais voilà que dans ma pensée, peu à peu et inconsciemment, une date se précise : 10 août. Tiens, c'est le 10 août aujourd'hui. Très-bien. Mais que rappelle donc cette date ? à quelle idée s'associe-t-elle ? Au grand événement historique de 92, certes, mais à autre chose aussi, plus près de moi, me semble-t-il... Eh ! bien sûr : c'est aujourd'hui que, si nous n'étions en vacances, aurait dû paraître *Le Mouvement* !

Le Mouvement ! Le féminisme, le suffrage, les progrès de l'*Idée* au près et au loin, les succès et les défaites dans les Parlements et devant les électeurs, les lois d'exception contre les femmes, les efforts pour s'en affranchir — de tout ceci, je ne sais rien depuis plusieurs semaines. Point de journaux, à peine de lettres. Ce qui se passe dans le monde féministe, je l'ignore. Ce sont les vacances.

Pourtant, de ces vacances même, des souvenirs surgissent qui se rattachent à la grande cause. C'est à Londres telle visite à un « Office » suffragiste, national ou international, où l'on édite un journal, où l'on élabore et discute passionnément un

projet de loi concernant les femmes, au sujet duquel la secrétaire générale s'en va justement conférer à Westminster avec un député que la question intéresse. C'est tel dîner dans un club suffragiste, où, des convives réunies, seules, l'invitée suisse et l'invitée sud-africaine ne sont pas encore affranchies, et où on parle déjà ouvertement des candidatures féminines aux prochaines élections de Grande-Bretagne. C'est telle rencontre avec une déléguée des Etats-Unis venant en Europe pour s'informer comment dans les différents pays on prépare les femmes à remplir leurs devoirs de citoyennes. C'est, même dans le courant plus ordinaire de la vie, la silhouette, neuve à nos yeux, mais sympathique et attirant la confiance, de l'agente de police, si correcte et attrayante à la fois sous son grand chapeau de cuir, prenant son poste à Hyde-Park, la fin d'une après-midi de dimanche, ou veillant aux abords d'une grande gare, un soir de *Bank Holiday*. Ce sont des conversations, des échos de phrases échangées ici ou là, dans ce « settlement » de femmes de l'East-End, ou dans ce Collège féminin d'Oxford, et qui montrent à l'évidence par la façon toute naturelle dont on en parle, par la place qu'elle tient dans la vie de tous les jours, quel rôle important a joué la question féministe, quelles racines profondes elle a poussées, et combien l'Angleterre, si elle n'est plus, comme lors de ma dernière visite, « le pays des suffragettes », est toujours la terre d'élection du féminisme.

* * *

Mais il faut pousser plus loin que l'évocation de ces souvenirs d'Angleterre — souvenirs de vacances, tous les grands chefs étant absents et un voyage de repos différent essentiellement d'un voyage d'études. Car les événements, eux, ne connaissent point de périodes de détente ni d'arrêt, et durant mes flâneries sur les collines couvertes de bruyères roses, bien des faits se sont produits qui relèvent essentiellement du cadre d'informations de notre journal. Parlons donc rapidement des principaux d'entre eux.

En Angleterre, justement, des projets de lois en discussion au Parlement qui préoccupaient nos féministes, deux ont été repoussés et deux acceptés. L'échec est sensible en ce qui concerne une modification du Code pénal, élevant l'âge de consentement de 13 à 16 ans, et augmentant les pénalités prévues contre les tenanciers de maisons de tolérance : aussi est-ce avec une sévérité menaçante que s'exprime sur les adversaires de ces amendements la presse féministe, les désignent carrément par leur nom, déclarant que la place d'hommes capables de s'opposer à pareilles réformes n'est plus au Parlement, et priant leurs électrices d'en prendre note¹. L'autre échec est moins grave, parce qu'il n'est pas définitif : il s'agit de la loi donnant un droit égal de tutelle au père et à la mère sur leurs enfants, et qui, grâce à l'obstruction d'un antisuffragiste — ancien antisuffragiste notoire, Sir Frederick Banbury, n'a pas pu être discutée cette session comme on y comptait. — Des deux succès remportés, l'un n'a d'importance qu'au point de vue de l'égalité des droits de la femme et de l'homme dans le mariage. La législation anglaise, en effet, autorisait bien un veuf à épouser sa belle-sœur, mais non pas une veuve à épouser son beau frère ! C'est à cette anomalie que l'on vient de remédier. Mais l'autre victoire a une portée considérable, non seulement féministe, mais économique : toutes les barrières qui s'opposaient à l'admission des femmes aux emplois publics ont été levées, et après un délai de trois ans considéré comme nécessaire pour préparer la transition avec l'état de choses actuel, les femmes auront accès à tous ces

¹ Ce que c'est que d'être électrice ! (Réd.).

emplois aux mêmes conditions que les hommes et avec les mêmes traitements.¹

En revanche, deux retards sont à enregistrer en France et en Belgique. Dans le premier de ces pays, malgré l'entrevue d'une délégation de suffragistes avec M. Briand, malgré le très remarquable rapport présenté par M. Joseph Barthélémy, le Sénat a refusé de discuter avant les vacances du suffrage féminin, sur lequel on attend son vote depuis deux ans. Et en Belgique, la Chambre a repoussé, surtout par les voix des socialistes et des libéraux, la proposition de reconnaître aux femmes le suffrage en matière provinciale, proposition qu'appuyait une pétition signée en quelques semaines par 115.000 femmes.

Qu'on ne dise pas toutefois que c'est là une double preuve que les pays latins ne sont pas encore mûrs pour le suffrage. Car voici qu'au Brésil, un projet de loi suffragiste a été déposé et adopté en première lecture, voici qu'au Chili les femmes s'organisent en Associations féministes et demandent leurs droits. Les jeunes démocraties sont en voie de dépasser celles qui ont un nombre respectable d'années — parfois de siècles ! sur les épaules.

Et cependant, dans celle des démocraties à laquelle nous pensons en écrivant ces lignes parce que c'est celle qui nous touche de près, la période des vacances n'a pas été une morte saison pour le féminisme. Sans parler du Tessin dont il est question plus haut, voici que la paroisse zurichoise de Neu-munster a recouru au Tribunal fédéral contre l'arrêté du Conseil d'Etat interdisant le pasteurat aux femmes. (On se souvient peut-être que le Synode de l'Eglise zurichoise avait, après une longue discussion, admis le pasteurat féminin à quelques restrictions près, et que cette décision avait été cassée par le Conseil d'Etat). Il sera extrêmement intéressant de voir quel jugement rendra notre plus haute autorité judiciaire sur ce point, et il est à relever en faveur de M^{le} Pfister que c'est précisément la paroisse où elle a travaillé comme suffragante et qui désire l'élier qui est l'auteur du recours. Puis, dans le canton de Thurgovie, une nouvelle loi organique de l'Eglise nationale protestante a été adoptée qui introduit le principe de l'électorat et de l'éligibilité des femmes. Et enfin dans le même ordre d'idées le Synode de l'Eglise nationale de Schaffhouse, après avoir entendu un rapport en notre faveur du pasteur Hirzel, et un autre contre nous du pasteur Klinkenberg, a décidé, par 24 voix contre 19 d'entrer en matière sur la question du suffrage féminin ecclésiastique, remettant à une Commission spécialement nommée à cet effet le soin d'étudier comment cette idée peut être réalisée dans la Constitution schaffhousoise actuelle.

Pourquoi faut-il que ces petits, mais réels succès soient contrebalancés par un échec à St-Gall ? Les électeurs avaient à se prononcer le 4 septembre sur une modification de la Constitution qui aurait rendu possible l'éligibilité des femmes à certaines fonctions publiques (dans les Commissions scolaires et de bienfaisance notamment). Par 25.000 voix contre 12.000 en chiffres ronds, ils ont refusé d'accomplir cette petite réforme.

Mais le Tessin est là pour relever le gant. Et grâce à lui, grâce aux membres de sa Constituante, les vacances de 1921 auront été pour nous toutes suffragistes suisses — pour celles qui sont restées au pays comme pour celles qui en ont franchi les frontières — de belles vacances.

E. Gd.

¹ On a raconté à ce sujet que M. Asquith, à la surprise générale, a chaudement recommandé à la Chambre l'adoption de cette loi, ce dont Lady Astor l'a malicieusement félicité, rappelant qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur converti que pour 99 justes qui persistent ! — L'action de Lady Astor, il faut le dire à ce propos, a été considérable et très appréciée dans toutes les discussions relatives à ces quatre lois.

Les Congrès de l'été

... Et ils ont été légion, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, il en siège encore plusieurs simultanément, tant dans notre pays qu'à l'étranger, sans parler du plus grand de tous, du plus officiel, de celui dont la portée est immensément plus vaste : la deuxième Assemblée plénière de la Société des Nations, qui vient de s'ouvrir à Genève le 5 septembre. Aussi n'avons-nous pas la prétention, et malgré le titre de cet article, de relever ici tout ce qui s'est dit, fait, discuté, décidé, dans ces réunions multiples, nationales ou internationales, que favorisent les mois de vacances et les désirs de voyages de l'été, mais simplement de signaler à l'attention de nos lecteurs quelques-uns de ces Congrès qui ont présenté un intérêt spécial pour les femmes.

* * *

Après La Haye en 1915 et Zurich en 1919, c'était Vienne que la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté avait choisie pour sa réunion de 1921. 200 déléguées environ, représentant les Sociétés de 23 pays, s'y sont rencontrées deux semaines durant en juillet, sous la présidence pleine de tact et d'habileté de Miss Jane Addams, la célèbre sociologue américaine. Et d'après les récits qui nous sont parvenus, il a fallu souvent tout ce tact et cette habileté pour éviter des situations difficiles. C'est que le Congrès, comme ses prédecesseurs, a abordé carrément les plus gros problèmes politiques de l'heure présente, souvent dans un esprit pacifiste si extrémiste que certaines délégations ne pouvaient suivre jusqu'au bout les propositions présentées, comme ce fut le cas notamment pour celle qui a déjà provoqué une scission dans la Ligue pacifiste des femmes américaines : l'engagement formel de se refuser à toute participation, non seulement directe, mais auxiliaire, à la guerre et aux œuvres de guerre. Une sorte de grève des femmes, qui aboutirait, comme l'écrit la correspondante d'un de nos journaux suisses, au refus d'une mère de soigner son fils blessé à la guerre, au refus d'une femme de donner à manger à son mari appelé sous les drapeaux... Et quelle naïveté, et quel défaut de compréhension des réalités pratiques que de croire à la possibilité de créer une pareille organisation d'abord, à son efficacité contre la guerre ensuite ! — Un autre point très discuté a été l'attitude de la Ligue à l'égard de la Société des Nations, dans laquelle quelques-unes des déléguées ne voyaient qu'une parodie de l'alliance rêvée entre peuples, et quelques autres, au contraire, un instrument, perfectible certes, mais déjà existant, d'entente et de compréhension internationales. Enfin, les traités de paix ont été à leur tour l'objet de vifs débats, certaines, comme Dr Aletta Jacobs, estimant que tout travail pacifiste, qui n'est pas précédé par la révision des dits traités, est stérile. On voit que les membres de la Ligue ne s'arrêtent pas en chemin de leurs revendications ! Et nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander si, parfois, un peu plus de modération ne servirait pas mieux leur cause — et la cause des femmes en général ; si des résolutions trop radicales votées de façon trop absolue et un peu hâtive sur des questions de politique internationale infiniment graves et délicates, qui nécessitent une documentation approfondie, des études spéciales, une connaissance presque technique, dirons-nous, du sujet, ne risquent pas d'être traitées d'emballément sentimental et irréfléchi par ceux auxquels il est au contraire si nécessaire de prouver que nombre de femmes n'aiment à discuter que ce qu'elles savent à fond ?